

## ORGANISATION BADMINTON

### ***Crise Sanitaire***

- Le lundi à la Halle des Sports (16 h 00 à 18 h 00) - Activité limitée à 20 personnes  
**OU**
- Le lundi à la salle Jean Macé (20 h 00 à 22 h 00) - Activité limitée à 14 personnes  
**OU**
- Le vendredi à la Salle Jean Macé (17 h 00 à 19 h 00) - Activité limitée à 14 personnes

*Impossibilité de changer de groupe durant la crise sanitaire*

### **Demandes aux adhérents**

- ✓ **Obligation de porter le masque dès l'arrivée aux salles, pendant le passage des consignes données par les animateurs Badminton jusqu'au début de l'activité (prévoir un sac plastique pour y placer le masque) et remettre le masque dès la fin de l'activité**
- ✓ **ACCES A LA SALLE EN TENUE DE SPORT (*suppression du vestiaire*)**
- ✓ Matériel prêté aux adhérents ne possédant pas de raquettes contre remise d'un chèque de caution de 15 euros (non encaissé) - **Ce matériel est réservé uniquement aux séances organisées par les animateurs de la Retraite Sportive (pas d'utilisation à des fins personnelles)**
- ✓ **Obligation de s'inscrire auprès des animateurs BADMINTON à l'arrivée à la salle d'activité**
- ✓ Apporter du gel hydroalcoolique pour lavage des mains avant, pendant et après la pratique de l'activité BADMINTON
- ✓ Pas d'échange de matériel entre participants
- ✓ Pas d'embrassade - Pas de serrage de mains
- ✓ Respecter les distances physiques